



QUESTIONNAIRE DE PRE ADOPTION

Adopter un animal est une responsabilité qui vous engage pour de nombreuses années. Ce questionnaire est destiné à vous permettre de vous poser les bonnes questions. Et permettra aussi aux responsables de l'association de mieux étudier votre profil d'adoptant et de vous conseiller, afin le cas échéant de ne pas commettre une erreur aussi préjudiciable pour vous que pour votre futur compagnon.

Merci d'y répondre avec franchise.

 Nom Prénom
Adresse
Email Téléphone

 **Votre habitation**

Maison à proximité d'une route passante
 Appartement

 **Votre foyer**

Nombre d'adultes : Âges :
Nombre d'enfants : Âges :

Tous les membres de la famille sont d'accord pour l'arrivée d'un chat

 **Vos animaux :**

Chiens (races, âges) : Sont-ils ok chats ?
Chats (âges) : Identifiés Stérilisés Vaccins à jour
Autres animaux :



Quelle nourriture avez vous l'intention de donner au chat que vous adopterez :

Croquettes

Marque :

Pâtée ou sachets

Marque :

Autres



Quelle solution avez-vous prévu lors de vos absences longues/vacances :



Êtes-vous d'accord pour recevoir une prévisite d'une bénévole de l'association chez vous ou pour envoyer des photos du futur logement du chat ?

Êtes-vous d'accord pour donner régulièrement des nouvelles et photos du chat adopté à l'association au moins pendant le premier mois, à recevoir une bénévole pour une post-visite ?



Si vous disposez d'un jardin, avez-vous l'intention de laisser sortir le chat ?

Si oui, au bout de combien de temps après son arrivée chez vous ?



Pourquoi souhaitez-vous adopter un chat ?



Que pensez-vous de la stérilisation ?



Comment avez-vous connu l'association ?

Merci de lire la page '[Nos conseils](#)' du site Internet, ainsi que [Nos conditions d'adoption](#) (nos chats et chatons ne sont pas donnés gratuitement!)

Questionnaire à renvoyer à abdbadoption@gmail.com

Nous espérons que vous trouverez un bon compagnon, et le chat une bonne famille.

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

POUR LES ACQUÉREURS D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE

Loi 2021-1539 du 30 novembre 2021

Ce certificat a pour but de sensibiliser le futur acquéreur aux besoins du chat, aux obligations concernant son identification ainsi qu'aux coûts et à la logistique à engager tout au long de sa vie. Vous devez garder à l'esprit que l'adoption d'un animal ne se fait en aucun cas de manière impulsive. Adopter un chat est un engagement de long terme.

I. LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES, COMPORTEMENTAUX ET MÉDICAUX

- ✓ Le chat a besoin de manger à satiété et sous la forme de petits repas. Il est important de laisser les aliments à disposition en adaptant l'apport calorique à l'activité et à l'appétit. Pour éviter les problèmes digestifs, chaque changement de nourriture doit se faire en respectant une 'transition' : en mélangeant progressivement les anciennes et les nouvelles croquettes sur plusieurs jours..Évitez le lait ou produits laitiers autres que ceux destinés spécifiquement aux chats et chatons.
- ✓ Un animal doit pouvoir disposer en permanence d'eau fraîche et propre pour pouvoir se désaltérer.
- ✓ Pouvoir éliminer dans un lieu approprié est un besoin essentiel du chat. La litière doit être placée dans un endroit calme et facile d'accès, loin de sa nourriture. Pour la garder propre, il est nécessaire de retirer les urines et les selles une fois par jour. Le nettoyage intégral des bacs est préconisé une fois toutes les deux semaines en fonction du type de litière choisi.
- ✓ Le chat a besoin de se reposer dans un espace qu'il aura lui-même choisi. Il est important de lui fournir des lieux isolés, cachés et/ou en hauteur pour se mettre à l'abri de l'agitation environnante.. Veillez à bien sécuriser ces différents espaces afin d'éviter les fugues, les chutes, et tout ce qui pourrait mettre en danger votre animal.
- ✓ Attention aux fenêtres oscillo-battantes qui constituent des pièges mortels, aux plantes d'intérieur, aux produits ménagers qui pourraient être toxiques. Il doit pouvoir s'épanouir dans un environnement stimulant grâce à des enrichissements (jouets) et des apprentissages variés. Un support destiné à faire ses griffes devra être mis à sa disposition.
- ✓ Pour ses déplacements, le chat devra être mis en caisse ou sac de transport, qui

pourra être attaché en voiture avec la ceinture de sécurité.

✓ Le chat est sensible aux changements d'environnement ; lors de son adoption, puis de déplacements ou déménagements, il faudra respecter un temps d'adaptation afin qu'il se familiarise avec les lieux.

✓ Pour entretenir une bonne relation avec votre chat, quelques règles sont à respecter :

- laissez votre chat être à l'initiative des interactions sans le contraindre (être porté dans les bras, caressé sur le ventre... quand il ne le souhaite pas) ;
- laissez le chat tranquille lorsqu'il dort, boit, mange ou se trouve dans sa litière ;
- apprenez-lui à être brossé sans contrainte ;
- ne le punissez pas en le prenant par la peau du cou ou en lui faisant peur.

Les besoins peuvent varier en fonction des individus, il est donc primordial d'être très attentif et d'adapter ces recommandations en fonction des préférences de votre animal.

✓ Afin d'assurer un bon suivi médical, une visite de contrôle annuelle chez le vétérinaire est nécessaire. Être à jour des vaccins, vermifuges, antiparasitaires est également essentiel à sa bonne santé.. Un nettoyage des yeux, oreilles et dents peut vous être conseillé par votre vétérinaire.

Il sera également nécessaire de conduire le chat chez le vétérinaire si l'animal semble apathique, présente un changement de comportement (soucis digestifs, démangeaisons persistantes, changements de couleur des muqueuses, fièvre ou autre).

II. LES OBLIGATIONS RELATIVES À L'IDENTIFICATION DE L'ANIMAL

L'identification est obligatoire pour toute cession. Dans le cadre d'une adoption par notre association, votre animal sera pucé au nom de l'association. Trois semaines à un mois après l'adoption, si tout se déroule bien, l'association demandera le changement de détenteur au nouvel acquéreur auprès de l'I-CAD, qui enverra à l'adoptant la carte définitive.

Veillez à tenir à jour vos coordonnées si vous déménagez ou changez d'adresse mail ou de numéro de téléphone.

III. LES IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES TOUT AU LONG DE LA VIE DUCHAT

Le budget alloué à l'alimentation du chat dépendra du type de nourriture proposée (croquettes, nourriture humide, ration ménagère...). Bien qu'il existe des aliments très peu chers, il est important de rappeler qu'une alimentation de qualité participe à la bonne santé de votre chat. C'est le meilleur moyen de prévenir des soucis de santé, notamment rénaux, pouvant entraîner des frais vétérinaires supplémentaires.

En moyenne, il faut compter environ 200 à 300 € par an pour l'alimentation d'un chat. Pour la litière, comptez environ 100 € par an.

En termes de santé, des frais sont à prévoir comprenant rappel vaccinal, vermifuge,

antiparasitaire (environ 120 € par an). La souscription d'une assurance pour votre chat est possible.

S'ajoutent à ces dépenses de base tous les frais vétérinaires ponctuels non prévus. Les soins ou les opérations peuvent se compter en centaines d'euros.

L'espérance de vie d'un chat est d'une quinzaine d'années, il est important de se questionner sur votre capacité à faire face à d'importantes dépenses.

L'achat d'un matériel dédié se fait avant même l'adoption : gamelles, bac à litière, cage de transport, brosse, jouets, paniers, griffoirs, coupe griffes, plateformes en hauteur (arbre à chat).

L'acquisition d'un animal implique enfin toute une organisation logistique. Les départs en vacances peuvent alors être plus difficiles. Veillez donc à l'emmener avec vous (certains lieux acceptent les animaux) ou à lui trouver un système de garde pendant votre absence (famille d'accueil, garde à domicile, pension). A titre indicatif, une journée de pension pour un chat coûte en moyenne 10 à 20 €, la visite d'un pet-sitter professionnel de 15 à 20 €. Même au quotidien, assurez-vous de ne pas laisser votre animal seul pendant de longues périodes.

Les différents montants énumérés sont indicatifs et peuvent grandement varier en fonction des zones géographiques.

L'acquisition et l'entretien d'un chat durant toute sa vie représente donc un budget significatif.

Certificat délivré au moins 7 jours avant la cession.

Ce Certificat est délivré par Oriane DENNEULIN personne remplissant au moins l'une des conditions prévues au 3° I de l'Article L.214-6-1 du Code Rural, soit en l'occurrence l'Attestation de connaissances N°2016-b6c7-01cd délivrée le 8/12/2016 par la DRAAF de Bretagne.

L'acquéreur :
Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance de toutes les informations ci-dessus.

Fait à le

Signature de l'acquéreur précédée de la mention manuscrite

« J'atteste avoir pris connaissance de toutes les informations ci-dessus et m'engage à respecter les besoins et l'intégrité de l'animal cédé tout au long de sa vie »